

Aux habitants du Roeulx  
de Gottignies, de Mignault,  
de Thieu et de Ville-sur-Haine

# Les projets du groupe intérêts communaux pour la mandature 2018-2024



IC

INTÉRÊTS COMMUNAUX  
ENTITE DU ROEULX



## Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Très bientôt, le dimanche 14 octobre, vous serez amenés à choisir l'équipe qui vous représentera au Conseil communal et aura en charge la gestion de notre Ville durant les six prochaines années.

Nous vous avons déjà fait connaître, dans les deux brochures précédentes, la composition de notre liste et aussi ce que nous avons réalisé au sein de notre entité depuis 2012.

Aujourd'hui, nous tenons à vous présenter les projets qui nous tiennent à cœur et que nous souhaiterions concrétiser durant la prochaine mandature. Vous avez d'ailleurs contribué à les écrire puisque, dans la rédaction de cette brochure, nous avons tenu compte des remarques et des suggestions que vous nous avez faites lors des rencontres citoyennes organisées en mai et en juin.

Ce programme a également été établi en tenant compte des possibilités financières de notre commune et des capacités d'investissement que permettent nos budgets annuels. Nous pouvons vous assurer qu'une saine gestion des finances communales restera, pour nous, une priorité.

Il est certain, qu'en cours de mandature, d'autres opportunités se présenteront. Il s'agit notamment des appels à projets lancés par la Région wallonne. Nous ne manquerons pas d'y répondre car ils sont largement financés par la tutelle et peuvent offrir de belles opportunités à notre Ville et à ses habitants.

N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.icleroeulx.be](http://www.icleroeulx.be). Vous pourrez y retrouver ce programme mais aussi des vidéos qui permettent de l'illustrer au mieux.

**Ensemble, construisons l'avenir du Roeulx!**

## L'équipe des Intérêts Communaux

### Sommaire

|                             |   |                                   |    |
|-----------------------------|---|-----------------------------------|----|
| L'action sociale            | 3 | Le patrimoine communal            | 8  |
| L'aménagement du territoire | 3 | La salubrité publique             | 9  |
| Les aînés                   | 3 | La santé publique                 | 9  |
| Le cadre de vie             | 4 | Les services à la population      | 9  |
| Le civisme                  | 4 | Une smart city                    | 10 |
| Le commerce                 | 4 | Le sport                          | 10 |
| La communication            | 5 | Le tourisme                       | 11 |
| La culture                  | 5 | Les voiries communales            | 11 |
| Le développement durable    | 5 | La gestion financière de l'entité | 12 |
| L'enseignement communal     | 6 | Des projets pour Le Roeulx        | 12 |
| Les festivités              | 6 | Des projets pour Gottignies       | 12 |
| La jeunesse                 | 6 | Des projets pour Mignault         | 13 |
| Le logement                 | 7 | Des projets pour Thieu            | 13 |
| La mobilité et la sécurité  | 7 | Des projets pour Ville-sur-Haine  | 13 |
| La participation citoyenne  | 8 | Infos scrutin                     | 14 |
| La petite enfance           | 8 |                                   |    |





## L'ACTION SOCIALE

- Mise en place des moyens nécessaires pour que le CPAS puisse continuer à remplir au mieux ses missions essentielles que sont l'aide sociale et l'action sociale.
- Renforcement de l'insertion professionnelle des personnes en article 60 et 61 afin de mieux lutter contre toutes les formes d'exclusion.



## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Réaménagement des quatre places (Tannée, Chapelle, Château et Souvenir) ainsi que des rues avoisinantes dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine qui sera financée en partie par la Région wallonne.
- Poursuite de l'urbanisation de la rue des Grands Prés.
- Construction de logements à la rue de Savoie dans le cadre d'un partenariat public-privé supervisé par Centr'Habitat.
- Finalisation de l'aménagement du site de l'ancienne cimenterie de Thieu.
- Lotissement des terrains de l'ancienne ferme Bourret à Thieu.
- Finalisation de la dépollution du site UCB à Ville-sur-Haine afin d'y créer un zoning pour PME.
- Mise à jour du Guide communal d'urbanisme.



## LES AÎNÉS

- Poursuite des activités spécifiques destinées à nos aînés telles que repas, voyage et distribution de colis de fin d'année.
- Maintien des services offerts par le taxi social.
- Construction d'une résidence à la rue de Savoie, sous l'égide de notre CPAS, qui offrira huit logements adaptés pour des personnes plus âgées et adaptés aux personnes à mobilité réduite.





## LE CADRE DE VIE

- Renforcement de l'action que nous menons pour une entité toujours plus propre, plus fleurie et plus arborée.
- Pose de mobilier urbain adéquat et de plantations pour marquer l'entrée des villages.



## LE CIVISME

- Inauguration du mémorial dédié au soldat George Price le samedi 10 novembre en présence des plus hautes autorités belges et canadiennes. Ce lieu s'inscrit dans un parcours de mémoire dédié à la Grande Guerre.
- Poursuite de l'organisation de la célébration patriotique que nous avons insaturée, il y a 12 ans, le 11 novembre et que nous comptons renforcer chaque année notamment avec la participation des écoles et aussi en resserrant les liens que nous avons instaurés avec les militaires canadiens basés au Shape.



## LE COMMERCE

- Organisation, plusieurs fois par an, d'un marché vespéral à thème destiné à accueillir d'autres échoppes, le vendredi après-midi, sur la Place de la Chapelle afin d'y amener des ambiances variées.
- Création d'une association des commerçants du Roeulx afin de développer des projets pour rendre notre Ville encore plus attractive.
- Mise en place d'une filière circuit court dans notre entité pour rapprocher producteurs et consommateurs.
- Élaboration d'un répertoire de producteurs et de commerçants locaux.





## LA COMMUNICATION

- Maintien de la distribution de ce support écrit qu'est le bulletin communal.
- Intensification de la diffusion d'informations vers le citoyen, notamment au départ de nos sites internet. Ceux-ci continueront à évoluer pour s'adapter chaque jour aux TIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).
- Poursuite de la collaboration avec ACTV et la presse locale afin de mieux faire connaître les événements mis en place sur notre entité rhodienne.



## LA CULTURE

- Maintien du soutien et renforcement des collaborations avec le CCJF (Centre Culturel Joseph Faucon) et la bibliothèque communale.
- Remise en état de la salle des combles du CCJF afin d'en faire une grande salle polyvalente qui permettra ainsi d'accueillir encore davantage d'activités sur ce site.



## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Mise en place d'un Échevinat dédié à cette thématique.
- Finalisation de la pose de châssis à double vitrage sur nos bâtiments communaux. Ces travaux sont subsidiés à raison de 30% dans le cadre du plan UREBA mis en place par la Région wallonne.
- Ouverture d'un Repair Café. Il sera possible d'y donner une seconde vie à de nombreux objets usuels. Cela permet aussi de lutter contre l'obsolescence programmée des électroménagers.
- Pose de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux (CCJF, Service des Travaux,...).
- Implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques à différents endroits de l'entité.
- Introduction d'un dossier auprès de la Région wallonne afin d'être labellisée « commune MAYA ».





# L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL

- Implantation de tableaux interactifs combinés avec l'utilisation de tablettes par les élèves à l'école des Tilleuls de Thieu.
- Poursuite de la rénovation de nos bâtiments scolaires.
- Création d'un jardin pédagogique à l'école George Price à Ville-sur-Haine.



# LES FESTIVITÉS

- Maintien des événements existants dans notre entité rhodienne. Nous nous engageons aussi à soutenir de nouvelles initiatives.
- Mise en place de nouveaux événements à Ville-sur-Haine afin d'y amener davantage d'animations.
- Instauration d'un planning communal des événements et autres festivités afin de coordonner au mieux toutes les activités locales.
- Maintien des subsides aux groupes folkloriques locaux.
- Réservation, durant les festivités, de zones de stationnement destinées aux personnes à mobilité réduite afin de faciliter leur accès.
- Création d'un « espace bébé » lors des festivités.



# LA JEUNESSE

- Maintien du Conseil consultatif des Enfants.
- Poursuite de la collaboration avec l'asbl Pirouline pour la mise à disposition du local communal situé à la rue Colline St Pierre.
- Organisation de la « Plaine de Jeux » durant le mois d'août.
- Poursuite de l'opération « Été solidaire » qui permet à nos jeunes de découvrir le monde du travail durant les vacances.
- Réfection du local scout situé à l'arrière du CCJF.
- Maintien de l'aide aux différents mouvements de jeunesse de notre entité (locaux, matériel, ...).





## LE LOGEMENT

- Création de six logements à la rue de Savoie destinés aux personnes à mobilité réduite en collaboration avec Centr'Habitat.
- Construction de deux logements sociaux à Ville-sur-Haine près du site de la Chapelle à Tombeaux en partenariat avec Centr'Habitat.



## LA MOBILITÉ ET LA SÉCURITÉ

- Création d'un trottoir entre Thieu et Ville-sur-Haine.
- Aménagement d'une liaison piétonne et cycliste entre Le Roeux et Ville-sur-Haine.
- Relance des négociations avec les TEC pour instaurer de nouvelles liaisons sur notre entité rhodienne.
- Adaptation des trottoirs pour faciliter la traversée des carrefours aux personnes à mobilité réduite.
- Aménagement de parkings pour vélos sur les places des communes de notre entité.
- Mise en place de ralentisseurs et de chicanes pour modérer la vitesse des véhicules dans certaines rues de notre entité.
- Intensification du réseau de caméras urbaines afin de protéger encore davantage les citoyens et de lutter contre les incivilités.





# LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Affectation d'un budget participatif de 200.000 € à des projets d'intérêt général qui seront proposés et sélectionnés par les citoyens.



# LA PETITE ENFANCE

- Réfection des locaux destinés à l'ONE.



# LE PATRIMOINE COMMUNAL

- Réfection de la façade du bâtiment du Service des Travaux (qui est l'ancienne gare du Roelux).
- Restauration du clocheton de l'Hôtel de Ville.







## LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

- Enfouissement des bulles à verres
- Placement de poubelles supplémentaires à certains endroits de l'entité.
- Maintien de l'adhésion à l'opération Be Wapp - Pour une Wallonie plus propre.



## LA SANTÉ PUBLIQUE

- Maintien du soutien au Comité Télévie.
- Mise en place d'un partenariat avec le CPAS pour organiser des conférences santé et des séances de dépistage.



## LES SERVICES À LA POPULATION

- Mise en place d'un e-guichet afin d'éviter à la population de devoir se déplacer à l'Hôtel de Ville pour l'obtention de certains documents.
- Développement des programmes mis en place au sein de notre EPN (Espace Public Numérique) afin de réduire la fracture numérique.





# UNE SMART CITY

➤ Concrétisation du projet Smart City - Ville intelligente où nous nous sommes inscrits durant cette dernière mandature.

➤ Nous voulons ainsi tirer parti du développement des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) pour améliorer la qualité de vie de chacun et renforcer l'attrait économique de notre entité rhodienne. Ce projet inclut, par exemple, l'implantation d'un Wi-Fi gratuit dans les espaces publics de notre entité.



# LE SPORT

➤ Implantation d'une surface multisports dans le bas de la rue de la Victoire.

➤ Placement de l'éclairage sur le terrain de football de Thieu.

➤ Poursuite de l'organisation d'événements sportifs tels que la Journée Sportive des Ascenseurs, le Triathlon des Ascenseurs, les JO pour Enfants, la Journée Sportive Inter-écoles et le Mérite Sportif Rhodien.





## LE TOURISME

- Maintien des activités mises en place par l'Office du Tourisme et notamment la Balade Gourmande, les balades commentées et la Chasse aux Oeufs.
- Mise en valeur du patrimoine à l'aide de panneaux explicatifs et d'un circuit découverte en autonomie.
- Finalisation du projet « points noeuds » mis en place par la Région wallonne afin de relier toutes les communes au moyen de parcours balisés pour les cyclistes.
- En 2020, mise en place d'une grande exposition sur le thème de la rose dans le cadre du Royal Concours International de Roses Nouvelles du Roeulx et du Congrès de la World Federation of Roses Societies qui exceptionnellement se tiendra dans notre pays.



## LES VOIRIES COMMUNALES

- Poursuite de la rénovation de notre réseau de voiries communales. Nous nous inscrirons bien évidemment dans le PIC (Plan d'Investissement communal) subsidié à 50% par la Région wallonne.
- Réaménagement de la route entre Le Roeulx et Gottignies (2<sup>e</sup> partie de la rue de la Renardise et rue Mont Coupé).
- Création et réfection de trottoirs dans les différentes communes de notre entité. Ces travaux seront réalisés par le personnel du Service des Travaux.
- Maintien d'un service efficace de déneigement et d'épandage des voiries en période hivernale.
- Réalisation de travaux d'égouttage à certains endroits de notre entité afin de contenir les eaux de ruissellement en cas de fortes pluies.



# LA GESTION FINANCIÈRE DE L'ENTITÉ

- Nous nous engageons à poursuivre une saine gestion des finances communales. Rappelons d'ailleurs que tous les exercices relatifs à cette mandature se sont à chaque fois clôturés avec des bonis.
- La recherche des subsides restera aussi pour nous une priorité.



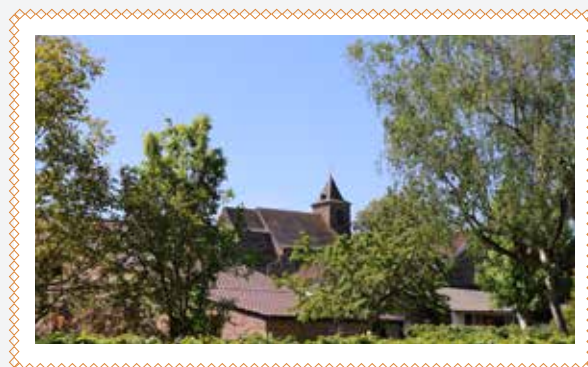
## DES PROJETS POUR LE ROEULX

- Réfection du parking jouxtant le stade le l'AC Le Roeulx (en cours).
- Restauration des murs extérieurs de l'église.
- Réaménagement du square Mabille: réfection des allées du square par la délimitation des sentiers et la pose de dolomie. Tout en améliorant l'esthétique de ce superbe parc au coeur de notre ville, ce nouvel agencement facilitera l'accessibilité des lieux.
- Création d'un parking sur une parcelle de la prairie qui jouxte le cimetière et qui a été rachetée récemment par la ville. Quinze voitures pourront s'y garer.
- Réaménagement du carrefour entre la rue Courte (1ère partie) et la rue Paul Janson en collaboration avec le SPW. La maison du coin sera détruite, la voirie sera élargie afin de sécuriser davantage les piétons et un petit square sera aménagé sur le restant de la parcelle.
- Placement de jardinières destinées à recevoir de petits arbres sur les deux côtés de la rue d'Houdeng (à partir de la sortie de l'autoroute et jusqu'à l'habitat groupé).



## DES PROJETS POUR GOTTIGNIES

- Réfection de la rue Puits Salomon et de la rue du Vent Val.
- Embellissement de la place située devant l'église.
- Aménagement de l'espace situé derrière l'église.





## DES PROJETS POUR MIGNAULT

- Rénovation de l'ancienne maison communale.
- Verdissement du talus de la Place du jeu de Balle.
- Réfection du trottoir à l'entrée face à la place Fontignies et face à l'école.
- Gestion de l'écoulement des eaux usées à la rue Polart.



## DES PROJETS POUR THIEU

- Réaménagement de la place située devant l'église.
- Agrandissement de la salle avec la création d'un nouveau local servant de buvette et de réserve.
- Réfection de différentes voiries: rue Delatte, rue du Manoir St Jean, rue Trou au Sable et rue des Croix (entre la rue Trou au Sable et la chaussée de Mons).



## DES PROJETS POUR VILLE-SUR-HAINE

- Réfection de la rue du Coron, de la rue des Fabriques, de la rue des Fours à Chaux (1ère partie) et de la rue du Trieu (2e partie).
- Réfection des trottoirs de la rue des Enhauts et de la rue des Fours à Chaux.
- Aménagement du giratoire de la place de la Wanze.





# INFOS SCRUTIN 2018

La Région a apporté quelques modifications au Code de la Démocratie locale. Concernant ces élections, il nous est apparu important de vous rappeler les changements les plus significatifs.

## LA TIRETTE

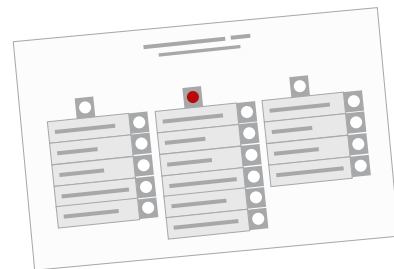
Chaque liste doit impérativement respecter **le principe de la tirette**. C'est-à-dire l'obligation d'alterner systématiquement sur base du genre les candidats de la liste (un homme, une femme ou une femme, un homme et ainsi de suite).

## LA CASE DE TÊTE

La case de tête est la case en haut de la liste. Les votes en case de tête constituaient un « pot » dont la moitié était répartie entre les candidats pour atteindre le chiffre d'éligibilité. C'est ce qu'on appelait l'effet dévolutif de la case de tête.

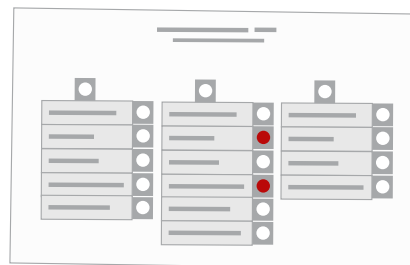
La Wallonie a supprimé l'effet dévolutif de la case de tête pour les élections communales et provinciales. Désormais, **une voix = une voix**. Il n'y a plus la possibilité de reporter les votes en case de tête sur aucun candidat. Le vote en case de tête ne donne pas non plus une voix à chaque candidat.

Il est toujours possible de rougir la case de tête mais uniquement pour déterminer le nombre d'élus auxquels la liste a droit. La répartition des sièges au sein d'une liste se fera selon le nombre de voix obtenus par les candidats.



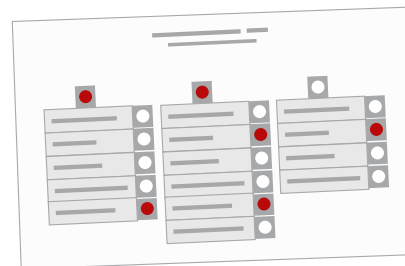
## LE VOTE NOMINATIF

Le vote nominatif exprime **une préférence pour un ou plusieurs candidats**. Il est possible de voter pour plusieurs candidats en rougissant les cases à côté de deux, trois, voire de tous les candidats de la même liste.



## LE VOTE NUL

- Le vote blanc
- Le vote en faveur de plusieurs listes
- Le vote en faveur de plusieurs candidats sur des listes différentes
- Le vote contenant des ratures, des dessins, des annotations



## LA MIXITÉ

Au sein du collège communal, on retrouve le Bourgmestre, les Échevins et le Président de CPAS. Au total, six membres composent le collège du Roeulx. La Région wallonne a souhaité garantir **la présence équilibrée d'hommes et de femmes** au sein des collèges communaux. Désormais, ils devront contenir au moins un tiers de membres du même sexe alors que jusqu'à présent, la mixité était limitée à minimum un homme ou minimum une femme au collège.

Cela veut dire qu'au Roeulx, en vertu de la loi, le collège communal devra se composer d'au moins deux femmes.

## LE VOTE EST OBLIGATOIRE

En Belgique, le vote est un **devoir citoyen** obligatoire pour tous.

Entre 08h00 et 13h00, vous devrez vous présenter au bureau de vote, **muni de votre carte d'identité et de votre convocation**.

Ne pas aller voter vous coûtera une amende de 40 à 80 € la première absence, et de 80 à 200 € en cas de récidive.



De nombreuses initiatives sont mises en place pour **les personnes qui ont des difficultés à se déplacer** ou qui ont besoin d'un accompagnement spécifique pour se rendre jusqu'à l'isoloir.

Vous avez également la possibilité de donner procuration à la personne de votre choix si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- Maladie ou infirmité, en ce compris d'un parent, allié ou cohabitant
- Raisons professionnelles ou de service
- Les bateliers, marchands ambulants ou forains
- Situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire
- Convictions religieuses
- Etudiants, pour des motifs d'étude
- Séjour temporaire à l'étranger

Dans ce cas, vous devrez apporter une pièce justificative et remplir le formulaire de procuration. Pour plus d'informations, contacter l'administration communale, les candidats ou rendez-vous sur le site [www.icleroeulx.be](http://www.icleroeulx.be).



*L'équipe des Intérêts Communaux réunit des personnes engagées dans un but commun : **se mettre au service de notre ville et de nos concitoyens.***



**Le dimanche 14 octobre 2018**, votez pour les candidats de la liste Intérêts Communaux:

| <b>IC LE ROEULX - LISTE N°10</b> |                                       |   |
|----------------------------------|---------------------------------------|---|
| ○                                |                                       |   |
| 1                                | <b>FRIART</b> Benoît                  | ○ |
| 2                                | <b>CHARPENTIER</b> Caroline           | ○ |
| 3                                | <b>SAUVAGE</b> Damien                 | ○ |
| 4                                | <b>PATERNOSTRE-LIÉNARD</b> Martine    | ○ |
| 5                                | <b>FORMULE</b> Jean-Francis           | ○ |
| 6                                | <b>KULAWIK</b> Virginie               | ○ |
| 7                                | <b>WASTIAU</b> Jérôme                 | ○ |
| 8                                | <b>SONCK-TALOTTI</b> Marie            | ○ |
| 9                                | <b>STIEVENART</b> Jean-Christophe     | ○ |
| 10                               | <b>GIACOMAZZI</b> Angélique           | ○ |
| 11                               | <b>TOURNAY</b> Ronny                  | ○ |
| 12                               | <b>NOPPE-PEETERS</b> Cristel          | ○ |
| 13                               | <b>PLANQUE</b> Dimitri                | ○ |
| 14                               | <b>DEMAN-MOLLE</b> Rita               | ○ |
| 15                               | <b>LENOIR</b> Geoffrey                | ○ |
| 16                               | <b>CATY-SCUTENAIRE</b> Jacqueline     | ○ |
| 17                               | <b>THUMULAIRE</b> Jacques             | ○ |
| 18                               | <b>DE SCHEERDER-KULAWIK</b> Geneviève | ○ |
| 19                               | <b>DELHOVE</b> Emmanuel               | ○ |



**Vous pouvez voter pour plusieurs candidats d'une même liste.**



**IC**

INTÉRÊTS COMMUNAUX  
ENTITE DU ROEULX